



Communiqué de presse

Ne pas fermer la porte de l'école aux enfants de deux ans

Le rapport du groupe de travail sénatorial sur la scolarisation des jeunes enfants vient d'être rendu public. Membre de ce groupe de travail, je tiens à en dénoncer les conclusions ainsi qu'une partie du constat.

BRIGITTE

GONTHIER-MAURIN

SENATRICE
DES HAUTS-DE-SEINE

GROUPE COMMUNISTE
REPUBLICAIN
ET CITOYEN

MEMBRE
DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES
CULTURELLES

A mon sens, ce rapport est une terrible occasion manquée. Au lieu de préconiser l'amélioration de l'accueil des deux ans à l'école maternelle, l'obligation de la scolarité dès trois ans, les auteurs du rapport proposent de créer une nouvelle structure, « le jardin d'éveil ». Une structure dont ils ne disent pas clairement quels en seront les personnels, les modes de financement, ni le projet pédagogique. Une structure qui à priori ne sera pas gratuite pour les parents.

Il faut dire que la promesse de campagne de Nicolas Sarkozy de garantir aux parents d'ici 2012 un « droit de garde opposable » sera quasiment impossible à atteindre puisqu'il manque, selon les estimations, entre 200 000 et 400 000 places

Du coup, récupérer l'argent que l'Etat et les collectivités territoriales investissent encore dans la scolarisation des deux ans est plus que tentant. Surtout si les personnels employés dans les jardins d'éveil ne sont plus de enseignants.

Quid une nouvelle fois des disparités entre les communes, déjà réels quand on examine le taux de scolarisation des deux ans qui a chuté de 27% entre 2003 et 2007. Non pas que les parents soient tous hostiles à scolariser leurs enfants dès deux ans, mais les écoles, faute de moyens et de personnels suffisants, accueillent de moins en moins les enfants de cette tranche d'âge.

Défendre l'intérêt des enfants, c'est oeuvré au développement et à l'amélioration de l'école maternelle afin de mieux prendre en compte leur spécificité en les accueillant à l'école quand leur maturité le leur permet, dans des structures adaptées, avec des personnels spécifiquement formés. Ce qui implique de ne pas fermer la porte de l'école aux enfants de deux ans comme le suggère ce rapport.

On peut craindre aussi que ce rapport, après d'autres, serve une remise en cause de l'école maternelle pour un ministre de l'Education nationale qui, on l'a vu, a peu de considération pour les enseignants de maternelle et qui ne cache pas sa préférence pour le modèle finlandais qui ne scolarise les enfants qu'à partir de sept ans !

Paris, le 4 novembre 2008